

MODES

NOUVEAUTÉS, DESCRIPTION DES TOILETTES

On parle beaucoup d'élégance en ce temps-ci; tout le monde veut être élégant, les femmes surtout cherchent à se faire remarquer par l'élégance de leurs toilettes. Mais en cela comme en beaucoup de choses, vouloir n'est pas toujours suffisant! Du reste, comprend-on bien la portée de cette expression?

Le dictionnaire français définit l'élégance par ces mots : « grâce, distinction, délicatesse de goût. » Un auteur a dit :

« L'élégance est la perfection du goût. » — Mais le goût? me dira-t-on. « Le sentiment exquis des beautés et des défauts dans les arts constitue le goût, » a dit Voltaire, pour qui la grâce est « ce qui plaît avec attrait. » Et il ajoute : « Les grâces ne sont pas la beauté, elles l'accompagnent. »

Cicéron, dans ses œuvres, se sert du mot « élégant » en cent endroits différents, pour exprimer un homme, un discours poli; on disait même, de son temps, un repas élégant.

Selon nous, l'élégance est un choix délicat des expressions dans le langage, des objets dont on s'environne, des étoffes et des couleurs appliquées à la toilette. L'élégance résulte le plus souvent des richesses qui procurent des habitudes et des plaisirs délicats; ou bien c'est une élévation naturelle du goût et de l'esprit, qui fait rechercher de préférence la beauté et l'harmonie dans la forme.

Une femme pauvre peut être élégante, une femme riche ne l'est pas nécessairement : car le goût et l'intelligence ne croissent pas

toujours en raison directe de la fortune. Une femme élégante s'habille suivant son âge et sa position, selon son genre de figure et de taille. Elle s'arrange de façon à ce que sa mise soit *suivie*, c'est-à-dire également soignée, et elle évite avec soin « l'air endimanché ». Avoir l'air trop préoccupé de sa toilette constitue un manque de savoir-vivre, soit qu'on s'en montre trop satisfaite, soit qu'on paraisse craindre de l'abimer.

En résumé, une femme élégante est un composé de qualités

harmonieuses, qui charme et captive. Cela vaut la peine d'y songer!

Plus que jamais, ainsi que nous le constatons en commençant, on s'en souvient aujourd'hui, et l'industrie dirige en ce sens tous ses efforts. Couturières, modistes, lingères ne sont naturellement pas les dernières à s'en préoccuper, et leur précieux concours met à la disposition des femmes en quête d'élégance les éléments les plus gracieux et les plus variés.

Entre autres choses, — et pour ce qui concerne particulièrement les modistes, — il nous a été donné d'apercevoir, il y a quelque temps, les premiers chapeaux de velours destinés à la saison d'automne. Leur forme diffère assez sensiblement du chapeau actuel : c'est un mélange de type *Directoire* et de genre 1830. La calotte est haute, un peu courbée en avant, et la passe est presque droite; il y a un bavolet derrière et des mentonnières. Nous nous bornons à constater l'apparition de cette coiffure, sans en garantir aucunement le succès, dont l'avenir seul peut décider. — Parmi les différents modèles qui commencent à voir le jour, nous citerons particulièrement un chapeau de velours noir dont la passe est bordée, ainsi que le bavolet, d'un galon étincelle d'or; un joli

nœud de velours, des bouclettes de galon étincelle, avec une aigrette de plumes noires, sont fixés ensemble sur le côté de la passe, sous une plaque d'or à jours. Un tour de tête en blonde blanche ruchée, avec roses variées, complète l'ornementation du chapeau.

Le galon de toute sorte sera fort employé pour la garniture des chapeaux; nous l'avons annoncé dernièrement pour le costume et nous ne pouvons que confirmer cette nouvelle. La fabrique



P. N° 277. — COSTUME DE VOYAGE.

Modèle de cache-poussière.

de Saint-Etienne, à ce propos, nous a fait des rubans-galons dont on dit merveille.

La broderie anglaise à la pièce, en grande largeur, par conséquent fabriquée et non brodée à la main, est fort adroitement utilisée par les LINGÈRES, qui en tirent un excellent parti. Elles ont soin de la choisir très fine, puis elles la découpent en bandes de différentes largeurs, selon l'usage auquel elles désirent l'appliquer. Les unes servent à faire des entre-deux, les autres des dentelles. Pour cela, on découpe en dents l'un des bords de la bande, auquel on ajoute un picot de dentelle un peu épais. Cela forme de charmantes garnitures pour une foule d'usages : linge et toilette de baby, camisoles, chemises de jour et de nuit, bonnets et coiffures du matin, cols et parures de lingerie, etc.

Décidément les coiffures du matin deviennent de plus en plus coquettes et originales ; à preuve la *marmotte*, qui consiste en un carré de foulard de couleur, entouré de broderie anglaise assez haute, absolument monté et noué à la façon des Savoyards. Une jeune femme peut seule se permettre cette petite excentricité, et à la condition de ne point quitter sa chambre, bien entendu. Cela se perche légèrement sur la tête, comme on fait des pouffs.

Voici un genre de fichu, pour soirée intime ou diner, qui nous a paru fort coquet. C'est tout simplement une pointe de châle en tulle noir ou blanc, rayée de bandes de tulle semblable, d'une largeur de quatre centimètres à peu près, lesquelles servent de coulisses à un ruban noir ou de couleur, posé à plat. Tout le bord du fichu est entouré d'une dentelle légèrement soutenue, dans laquelle sont placés, de distance en distance, des flots de ruban assorti. — Avons-nous besoin de rappeler qu'on entend, par « flot de ruban », une réunion de boucles plates, deux au moins avec un pan ? — Ce fichu est extrêmement facile à exécuter, et d'un aspect assez joli pour qu'on en tente l'essai.

On a maintenant un grand choix de fichus ; tous les goûts, tous les âges, toutes les positions y trouvent leur compte : fichus d'organdi, de tulle, de dentelle, de crêpe lisse, de crêpe de Chine, etc. On les entoure généralement d'entre-deux et de dentelles : bruges, point à l'aiguille, application, tulles brodés, valenciennes. Ajoutons que cette dernière l'emporte, comme succès, sur toutes les autres ; sa vogue est arrivée à son apogée, à ce point que lingères, modistes et couturières ne jurent plus que par elle !

Mary d'AUBERVILLE.

Description des gravures dans le texte.

P N° 277.

COSTUME DE VOYAGE (modèle de cache-poussière.) — Robe princesse en taffetas noir, sans garniture. — *Cache-poussière*, grande capote en drap léger, de couleur grise. Les devants, de forme princesse, sont ornés de deux rangées de boutons. Col à coins rabattus dans le haut ; cornets au bas des manches, poches sur les côtés, et lisérés de soie assortie sur tous les bords. Par derrière, le cache-poussière est également coupé de forme princesse, mais non ajustée ; c'est une ceinture, allant d'une des coutures de dessous le bras à l'autre, qui serre le vêtement à la taille. — Lingerie plate. — Chapeau de paille noire, à passe relevée derrière, garni d'une écharpe en gaze écarlate, drapée sur la calotte, avec une aile d'oiseau placée en aigrette. — On peut ajouter au cache-poussière une pèlerine à capuchon, mais il faut qu'elle soit de tout point semblable au vêtement.

G. N° 532.

TOILETTES DE PROMENADE. — 1. Costume en vigogne de couleur neutre. — Jupon à courte traîne, entouré d'un volant de 30 cent. plissé par moitié et soutenu par deux larges galons noirs. — Tablier à longue pointe au milieu, drapé sur les côtés en neuf ou dix plis ; ces derniers sont fixés par un galon noir qui forme de longues boucles plates et un bout flottant. — Corsage à col et revers croisés devant, garni de galons sur tous ses bords.

— Lingerie en organdi, à bords festonnés. — Chapeau de paille noire, à calotte plate ; passe enlevée et doublée de soie. Bandeau de feuillage et de roses, avec une aile en aigrette ; plumes et nœuds de faille assortis à la toilette pour le dessus.

2. Costume en cachemire bleu de mer. — Jupon à traîne et pli Bulgare, garni dans le bas devant d'un petit volant ruché, avec un bouillon au-dessus ; puis, au-dessus de ce dernier, un plissé plat se terminant en plissé « coup de vent ». — Tablier coupé en peplum, plissé en biais de façon à ce que chaque pli se rejoigne au milieu en formant un angle aigu. Le bas est entouré d'une frange à tête grillée, en soie assortie, et les côtés se perdent sous le pli Bulgare où ils restent fixés. — Cuirasse bordée et rayée de lisérés de faille de même nuance, garnie derrière d'un large nœud à boucles plates en faille semblable. Celles-ci retombent sur deux pans de cachemire réunis par un coulissé et assujettis à la ceinture du jupon. Le bas des manches est orné de franges, avec bracelet et nœud de faille. — Chapeau de paille noire, à passe inclinée sur le front et relevée derrière. Echarpe en gaze brochée de couleur crème, maintenue sur le fond du chapeau par une guirlande de fleurs des champs, qui flotte ensuite en longue traîne (on en diminue à volonté la longueur en la retenant sur le côté des cheveux).

G. N° 533.

TOILETTE DE PROMENADE (vue sous deux aspects différents : devant et dos). — Robe de faille noire, avec jupon garni devant de volants froncés et de biais. Par derrière, la traîne est formée d'un grand volant plissé, d'un bouillon coulissé et de ruches. — La confection, qui constitue un modèle nouveau, est en matelassé, garni de faille et de velours noirs. Sa forme est celle d'un paletot, quant à la partie supérieure. Le dos est en trois parties : le milieu, terminé comme celui d'un corsage, et les côtés, qui se prolongent, en empiétant sous les bras, de manière à former de longs pans carrés dont le bord inférieur est orné de franges. Poches en faille au milieu, avec boutons et nœuds assortis. Large nœud de ceinture, en ruban et à bouts flottants, placé au bas de la basque du dos. Au milieu de ce dernier se trouve un capuchon en faille, avec gland à son extrémité, lequel forme devant une sorte de col rabattu qui entoure le col montant du vêtement. — Les devants, de forme princesse, se terminent en pointe et sont entourés de franges ; des revers en faille, ornés de boutons sur les côtés et terminés par des cornets en velours, recouvrent le milieu des devants jusqu'en bas. Parements en faille et velours, avec nœuds de ruban et boutons assortis, au bas des manches.

Les chapeaux des deux figurines sont de modèle différent :

1. Chapeau *baby*, composé d'un fond mou en foulard gris et d'une passe de velours noir toute ruchée. Bandeau de granium blanc devant, et traîne des mêmes fleurs derrière. Une aigrette formée d'une aile d'oiseau sort de la calotte.

2. Chapeau de feutre gris, à passe enlevée, recouverte dessous de velours gros bleu ; cascade de larges coques en ruban gros bleu, disposée sur le côté de la calotte et jusque derrière. Aile d'oiseau placée en aigrette sur le sommet.

Description de la gravure coloriée n° 1237 C.

1. **TOILETTES DE PROMENADE.** — 1. Costume en cachemire violet. — Jupon à courte traîne, garni derrière de deux volants plissés pour le bas, et d'un haut volant froncé, à tête ruchée, qui se termine par un plissé. Le devant du jupon est garni, dans le bas, d'un grand volant plissé dont la tête est formée par des plis remontants ; il est ensuite tendu, au milieu, par une écharpe de même étoffe. Celle-ci, drapée devant et postillon derrière, reposant de ce côté sur un grand plissé éventail, qui est joint aux coutures de côté et fixé à la taille sous le postillon. Le bas des manches est entouré d'un plissé formant le cornet. — Lingerie plate, en batiste blanche. — Chapeau de feutre noir, forme *Jean Bart*. Ruban violet drapé autour de la calotte et noué derrière, avec une aile d'oiseau posée en aigrette. Bandeau de violettes et de boutons d'or mélangés, et nœud papillon en faille noire.

2. Costume en faille noire et cheviot gris. — Jupon à courte traîne, entouré de volants plissés. — Tunique *Metternich* en cheviot gris. Le devant de ce vêtement, moitié pèlerine, moitié tunique princesse, forme un long tablier pointu et détaché, dont le milieu est orné de nœuds papillon en faille bleue. Par derrière, la pèlerine, indépendante de la tunique, s'y rattache cependant au milieu de la ceinture. Une basque plate est cousue à la ceinture de la tunique, et celle-ci forme un pouff soutenu par un nœud de ruban bleu. — Lingerie en batiste plissée. — Chapeau de feutre gris, à calotte plate et passe enlevée. Bandeau de boutons d'or dessous et groupe de fleurs semblables sur le dessus. Ruban bleu autour de la calotte, noué sur le côté.

Description de la gravure coloriée n° 1238 D.

Substituée à la planche n° 1257 C. pour celles de nos abonnées qui en ont fait la demande.

1. Chapeau de paille grise, à passe inclinée sur le front et relevée derrière. Coquillé de dentelle blanche et guirlande de roses variées autour de la calotte; un oiseau de paradis est placé en avant, de manière à ce que les longues plumes de sa queue recouvrent le sommet de la coiffure.
2. Parure pour robe ouverte. Col rabattu, à bordure rouge, avec ruche intérieure en broderie anglaise.
3. Col rabattu en toile blanche, avec bordure écarlate.
4. Chapeau de feutre havane, forme *Garde-Française*. La passe, relevée, est entourée de velours bleu, avec nœud papillon et motif doré placés sur le côté. Velours, coques plates et plume amazone bleue et blanche pour orner le dessus.
5. Chapeau de feutre, à calotte ronde. Passe relevée en diadème, doublée de velours gros bleu, ornée d'une guirlande de feuillage avec un oiseau des îles placé au milieu. Velours bleu autour de la calotte et plume amazone grise.
6. Vêtement d'appartement en molleton de laine blanche, entouré de bandes de velours ponceau et de ruches intérieures et extérieures en faille blanche. Même garniture formant le parement au bas des manches.
7. Col rabattu en batiste brodée au plumetis sur les bords.
8. Col rabattu en toile blanche, à bords dentelés, avec pois brodés en bleu et bords rapportés en toile bleue.

Description de la figurine coloriée L. n° 49.

Annexe de l'édition n° 3.

TOILETTE DE CÉRÉMONIE. — Costume en faille lilas. — Jupes à traîne, entourées de volants et d'un bouillon couléssé monté avec une tête. De larges couléssés ornent les côtés dans leur longueur. — Tablier-écharpe formant la pointe au milieu, entouré et garni de trois rangs de franges en soie paille. Le milieu, par derrière, est orné de deux rubans paille, tordus légèrement sur les bords et qui se réunissent dans le bas pour flotter librement. — Corsage genre cuirasse, à basque longue et pointue derrière, laquelle est entourée d'une bande coquillée en faille lilas, doublée de soie paille. Col rabattu dans le haut, orné sur son bord inférieur d'un liséré paille et, sur le bord supérieur, d'un plissé de même nuance. Nœuds assortis devant et derrière. Les manches, bouillonnées, sont rayées de couléssés; le bas est terminé par un double cornet liséré et garni de soie paille. — Lingerie riche en dentelle blanche. — Chapeau de feutre gris, doublé et bordé de soie paille. Guirlande de roses autour de la calotte et touffe de plumes courtes, assorties à la couleur de la toilette, placées derrière sur la passe relevée.

ECHOS DE LA MODE

Deux toilettes remarquées à Trouville :

C'est d'abord une robe de linon mauve sur jupon de pékin rayé mauve et blanc; les volants plissés, la tunique de linon frangée de glands de paille. Corsage très-ajusté en linon avec manches de pékin, le tout frangé de paille. Bas rayés, mauve et blanc; souliers de chevreau mauve. Chapeau d'Auvergnate en paillason, retroussé derrière; calotte chiffonnée en velours noir, cravate de valenciennes autour. Touffe de reines-marguerites mauves sur les cheveux. Pas un bijou, — comme doit le faire toute femme de la haute finance qui se respecte, — seulement un saphir de dix mille francs au doigt.

Deuxième toilette portée par une belle Parisienne, très admirée dans le monde. — Signes particuliers : des yeux vert de mer, à longs cils noirs; l'oreille, trop petite, supportant d'immenses fleurs de lis en jargon Louis XV; et un grain de beauté au coin de la bouche.

Jupe de faille, rubis foncé, à traîne d'abbesse plissée derrière. Grande redingote collante, en sicilienne blanche, garnie tout au-

tour de guipure Louis XIII authentique; la redingote, dessinant devant deux pans carrés qui descendent jusqu'au bas de la jupe, est nouée derrière, sur la traîne d'abbesse, par une large écharpe de ruban gros grain blanc. Poches en guipure Louis XIII; cravate pareille descendant en flot sur le corsage, avec une mouche de rubis et perles en épingle. Chapeau cavalier en paille blanche, ornée de rubis foncé. Deux longues plumes blanches rejetées dessus et, de côté, une aile d'ibis rouge. A la ceinture, une châtelaine composée d'une chaîne vénitienne en argent à jours de la Renaissance; miroir, étui, flacon, œuf d'argent, tout est ancien.

*
* *

Il y a quelques jours, la princesse de Galles est allée de l'île de Wight, — dans son yacht *Alberta*, — à Portsmouth, pour visiter le navire qui doit emporter son mari vers les Indes.

Le prince et ses enfants l'accompagnaient. Vers une heure, comme le ciel bleu versait ses chauds rayons sur la mer, le yacht *Alberta* fit son apparition. Aussitôt le duc de Wellington accueillit les nobles visiteurs par une quadruple salve d'artillerie et fit hisser l'étendard royal.

L'amiral Elliot en grand uniforme, lord Seymour, leurs officiers et une garde d'honneur attendaient le prince et la princesse sur la jetée.

La princesse de Galles portait une très jolie toilette de foulard bleu et blanc, ornée de bandes de faille bleue plus foncée; une jaquette de vigogne fauve courte, à grandes poches, encadrée de plumes fauves naturelles, et un chapeau rond, genre Charles IX, bleu et blanc, avec des plumes blanches et bleues.

Quatre cents ouvriers sont constamment occupés sur le *Serapis* afin de le rendre digne de son hôte royal. Le prince pria sa femme de choisir elle-même toutes les tentures, les tapis, les porcelaines, les objets d'art qui doivent l'environner.

N'est-ce pas une charmante idée que ce désir d'être enveloppé du souvenir de la personne aimée en la faisant présider à tous les préparatifs du voyage, en retrouvant la trace de son goût, l'empreinte de sa main délicate sur chaque chose?

Après une longue inspection des cinquante cabines qui doivent servir à la suite du prince, du salon qui a été beaucoup agrandi, des spécimens de décoration mis sous leurs yeux, les visiteurs royaux se rendirent à la maison de l'amiral Elliot, où ils goûtèrent.

Les trois petites princesses, qui devaient précéder leurs parents à Marlborough-House, avaient fait leur apparition à la gare, avec leur suite, à l'émerveillement de tous ceux qui se trouvaient là.

Imaginez trois fleurs blanches et roses, avec des cheveux de ce blond doré spécial aux bébés anglais; déjà, dans leur sourire, un petit air de dignité. Comme costumes, des robes de toile marron, garnies de bandes horizontales de broderies rouges; les basques découpées, encadrées des mêmes broderies rouges; et des chapeaux marins en paille, à rubans rouges.

*
* *

Une charmante coutume des grandes dames russes, c'est d'aller toujours communier en robe blanche.

Cela implique un genre de toilette où le luxe et le goût sont forcés de se nichier sous une apparente simplicité. Rien de plus difficile à composer. En voici un modèle exquis, porté par la princesse de N... :

Robe de faille blanche à plissé dans le bas. Tunique en crêpe de Chine blanc, semée d'étoiles brodées en soie blanche et si serrées qu'on voit à peine le crêpe de Chine. Cette tunique est froncée tout du long devant au milieu, et sur ce froncé sont espacés des nœuds de ruban blanc. Au bord, frange chinoise à

UN CONSEIL DE DIPLOMATE

Le caractère de la mode tend résolument à s'individualiser de plus en plus. Bientôt, on cessera de dire : « Telle chose est de mode. » L'expression est surannée : aucune femme, se piquant réellement d'élégance, ne voudra être à la mode ; elle s'efforcera d'être à sa mode, ce qui est bien différent.

Les femmes arriveront, il faut l'espérer, à se mettre comme elles l'entendent, en ne consultant absolument que leur fantaisie. De cette manière, les costumes, exécutés par la main de couturières habiles, offriront une variété d'aspect infinie, charmante et très-récréative. Voir alors une femme habillée, ce ne sera pas les voir toutes, comme cela se passe aujourd'hui au préjudice de la plupart, parmi celles qui, sans consulter leur physionomie, leur tournure, leur taille, leur teint, leur âge, adoptent étourdiment la mode que le premier venu leur soumet pour les séduire, et parfois les tromper.

La robe fourreau est venue offrir un exemple du ridicule auquel les femmes s'exposent en adoptant un vêtement par cette seule raison qu'il est à la mode. Cette robe, lorsqu'elle est réussie, — chose si rare, d'ailleurs, — est d'un effet ravissant sur une taille svelte, mince, symétrique, élégante ; mais elle est carnavalesque sur les femmes dont les proportions sont exubérantes ; elles passent parfois à l'état de *show*, comme disent si pittoresquement les Anglais. C'eût été faire preuve d'esprit et de bon sens, pour quelques-unes, que de savoir s'abstenir de porter ces sortes de robes, tout en sachant les admirer sur quelques favorisées, comme la comtesse de Martel qui, la première, a fait valoir, lors de son apparition, ce genre de vêtement.

Le prince de Talleyrand avait des principes arrêtés et rigides sur la question des modes, et il était souvent consulté par des dames, qui avaient une extrême confiance dans ses appréciations. Il ne voulait pas que les femmes de goût prissent conseil des uns et des autres lorsqu'il s'agissait de leurs toilettes ; il ne comprenait pas surtout que l'on consultât ses fournisseurs sur la coupe ou la couleur d'un vêtement.

Il donna, à ce sujet, une leçon fort spirituelle à une grande dame qui hésitait entre deux costumes de bal, qu'on lui soumettait. Il entraît lorsque, de guerre lasse, elle venait de prendre pour arbitre le commis même qui lui avait apporté les étoffes.

— Prince, lui dit-elle en l'apercevant, de ces deux robes, laquelle préférez-vous ?

L'illustre diplomate, après avoir gravement réfléchi, répondit :

— Dites-moi, d'abord, quelle est celle qu'a choisie monsieur ?

La dame lui en désigna une, ajoutant :

— Voici, me dit monsieur, celle qui est le plus à la mode.

— Alors, c'est l'autre qu'il vous faut prendre, répliqua monsieur de Talleyrand, sans hésiter.

Nous ne savons si toutes les femmes élégantes de notre époque ont la finesse du tact diplomatique de M. de Talleyrand, mais toutes semblent entrer aujourd'hui dans ses théories sur l'art de s'habiller.

Eugène CHAPUS.

PRIÈRE ANTIQUE

Osiris très-bon, ô roi du ciel bleu,
Qui mènes l'accord et le chant des sphères,
Epervier du monde aux ailes de feu,
Grand épervier d'or, prends-moi dans tes serres ;

L'Illusion, un vol. in-18, Paris, 1875. — Chez Alphonse Lemerre, éditeur, 31, passage Choiseul.

Et par delà l'ombre et le bruit humain,
Emporte mon âme au milieu du vide,
L'y laissant planer et boire sans fin
Les silences d'or dont elle est avide !

H. CAZALIS.

THÉÂTRES

OPÉRA-COMIQUE. — Les amateurs de nouveautés ne se sont guère aperçus de la réouverture de ce théâtre, jadis si aimable. Jusqu'à présent, ce que la direction de M. du Locle a produit de plus neuf, c'est la *Fille du régiment*, la *Dame blanche* et *Jocunde*. Il faut croire qu'il n'y a plus de compositeurs vivants !

COMÉDIE-FRANÇAISE. — Entre deux intéressantes reprises, — *Le Testament de César Girodot*, de MM. Ad. Belot et Villetard, et *Les Deux ménages*, de Picard, Walfard et Fulgence, — nous avons à signaler le début, dans *Tartuffe*, de Mlle Jeanne Samary.

La débutante a été fêtée avec justice. Elle est gaie, alerte, fine, peut-être même un peu trop fine. Son regard éveillé, son clair sourire, sa physionomie mutine la placent tout de suite sous la protection du souvenir de l'excellente comédienne dont elle est la nièce et l'élève, Augustine Brohan. Le rôle de Dorine est, à la vérité, trop marqué pour elle ; elle ne représente pas le personnage dans son ensemble, mais elle le détaille spirituellement, avec la sûreté d'une petite personne qui n'a rien laissé au hasard.

Au résumé, début plein de promesses, et qui pourrait bien être l'aurore d'une belle carrière de comédienne.

GYMNASÉ. — Mlle Delaporte a reparu dans *Frou-Frou*, qui révéla le remarquable talent d'Aimée Desclée. Inférieure à sa devancière dans certaines parties de la pièce, elle lui a été supérieure dans d'autres. C'est une autre *Frou-Frou*, plus tendre, moins nerveuse. Impossible de mettre, par exemple, dans le quatrième acte, plus de sensibilité vraie, d'émotion sincère, de passion communicative, que Mlle Delaporte n'en a déployé.

Voilà le Gymnase avec une artiste de premier ordre, et comme les grands artistes contribuent à faire les bonnes pièces, il n'est point douteux que la saison d'hiver ne soit des plus brillantes.

VARIÉTÉS. — Il s'agit, par extraordinaire, non d'une opérette, mais d'une comédie en trois actes, la *Guigne*, de MM. Labiche, Leterrier et Vanloo.

« *Guigne*, s. f. Cerise douce, assez approchante du goût et de la forme du bigarreau. »

Ainsi s'exprime le Dictionnaire de l'Académie ; et c'est ici le lieu d'admirer les définitions bien faites. Vous cherchez « bigarreau », et vous trouvez :

« *Bigarreau*, s. m. Cerise rouge et blanche, de la forme des guignes. »

L'Académie ne donne au mot *guigne* aucune autre acception ; la pièce des Variétés ne fait pourtant aucune allusion à la culture des arbres fruitiers. La *guigne* est ici un diminutif fantaisiste de *guignon*. Il est vrai que presque toutes les comédies de ce monde auraient autant de raison que celle-ci de s'appeler la *Guigne*. Il faut bien que Théodore essuie quelques traverses avant d'épouser Léonie ; et il est toujours libre d'accuser sa mauvaise étoile des obstacles qui retardent son bonheur, mais sans lesquels il n'y aurait point de pièce.

Celle dont nous parlons a servi au début de M. Coquelin cadet. Mais l'ex-pensionnaire de la Comédie-Française, déjà dépaycé sur la scène des Variétés, n'y a point trouvé un rôle qui permette de le juger. Cette fois, la victime de la *Guigne*, c'est lui !

Hor-Frog.

PLANCHE G. N° 552. — DESCRIPTION, PAGE 434.



TOILETTES DE PROMENADE

Modèles des Grands magasins du Paradis des Dames (rue de Rivoli, 8 et 10).



Jules David

A. Leroy imp. r. des Marseilles 66

12575

Ad. Goubaud & Fils Ed. Paris

LE MONITEUR DE LA MODE

Paris, Rue de Richelieu, 92.

Cliffes des Magasins Au Paradis des Dames, s. de Rivoli, 8 et 10.

Coiffes de M^{me} Du Riez, Corssets de P. de Plument, s. Vivienne, 33. Eau Figaro B^{te} Bonne Nouvelle, 21.

Parfums Oriza de L. Legendre, rue S. Honoré, 207.

Entered at Stationer's Hall.

LONDON Ad. Goubaud & Son, 30, Henrietta Street, Covent Garden, W.C.







Model

PLANCHE G. N° 553. — DESCRIPTION, PAGE 434.



TOILETTE DE PROMENADE (devant et dos).
Modèles de la maison Costadau (25 et 27, rue des Jeûneurs.)

LA NUIT PORTE CONSEIL

(NOUVELLE. — FIN.)

IV

sa chambre

Edouard trouva dans sa chambre, grâce au feu qui y flambait jour et nuit, une douce température. Le temps s'abimait de plus en plus. Un vent du nord, chargé d'avalanches, de tourbillons de neige, s'engouffrait dans les grands sapins, dont les craquements annonçaient, de temps à autre, la brisure des branches surchargées de neige. Barbedié n'avait pas sommeil, il était agité, agacé; il s'établit dans un confortable au coin du feu et alluma un cigare; puis, tout en savourant ce cigare, il se mit à inventorier cette vaste pièce dans tous ses détails.

— Dans tous les cas, se répondit-il, quel que soit mon arrangement avec Mlle Marianne Richardot, le Fol me restera. Cette propriété est de mon goût. Je la veux, je n'en démordrai pas... Je prendrais volontiers une tasse de thé ou un grog, se dit-il ensuite... Mais, ajouta-t-il, je suis par trop naïf, ne suis-je pas ici chez moi?

Il sonna.

Un pas sabotté, trotte-menu, se fit entendre venant du côté de la chambre de Mlle Richardot.

— C'est Nanette, se dit Edouard; une jolie petite montagnarde... Ma foi, pas plus jolie que sa maîtresse. Quelle diablesse d'idée a eu mon oncle d'élever sa filleule comme une paysanne?... Si elle était seulement musicienne?

Nanette entra sans frapper à la porte.

— Vous voulez quelque chose, M. Edouard? demanda-t-elle.

— Monte-moi du thé, je n'ai point sommeil, je veux veiller.

— Pauvre monsieur, par le temps qu'il fait, vous feriez bien mieux de vous coucher. Je viens de bassiner le lit de la demoiselle, la bassinoire est encore toute chaude, voulez-vous que je bassine votre lit?

— Tu as parlé raison, dit le jeune homme.

Nanette courut à la chambre de sa maîtresse et revint bientôt armée d'une bassinoire nouvellement garnie.

Barbedié se coucha, et, la chaleur du lit aidant, il fut pris bientôt d'un si profond sommeil que l'ouragan eût pu, sans l'éveiller, renverser une partie du Fol.

Il rêva un songe étrange. Dans un jardin qu'il ne connaissait pas, qui pouvait être un des jardins du Fol, il vit deux ombres glisser le long d'une charmille et s'y perdre. On était au printemps, des rossignols chantaient.

Barbedié chercha à suivre ces deux ombres; elles fuyaient incessamment dans l'ombre du crépuscule. Cependant, dans une éclaircie de la charmille, il crut reconnaître Marianne et Briançon; et pourtant il n'eût pu rien affirmer, car Marianne n'avait plus son costume de paysanne et le notaire se montrait sous un aspect sémillant ou vainqueur, qui n'allait pas à un notaire.

Barbedié continua de les suivre; ils prirent la direction du château, y entrèrent en se donnant le bras, et Barbedié de murmurer à part soi :

— Nanette aurait-elle aussi baigné le lit de M. Briançon?

Alors le rêve prit des proportions extravagantes: Marianne parlait de Barbedié à M. Briançon, et Edouard entendit distinctement qu'elle l'appelait *l'homme des bois*. Le rouge dut monter au front de Barbedié, mais comme il dormait profondément, il ne s'en aperçut pas. Puis il entendit Marcou qui lui criait de se mêler; puis il vit son oncle, se promenant dans le château, une canne à la main, frapper à toutes les portes, appelant sa filleule, appelant son neveu.

Cette partie de son rêve oppressa singulièrement le jeune homme, qui avait une crainte respectueuse. Le rêve devint cau-

chemar. Le dormeur s'éveilla, et rassemblant ses souvenirs, il se dit :

— Convenablement vêtue, Marianne serait bigrement jolie!

Et il s'endormit de nouveau; mais cette fois il avait un sourire sur les lèvres, bien que l'ouragan ravageât les grands sapins. Il fut seulement éveillé par Nanette, qui allumait son feu.

— Tu ne dors donc jamais?

— Si fait, je dors, mais pas tant que vous. C'est la seconde fois que je viens faire votre feu.

— Ta maîtresse est-elle éveillée?

— Il y a longtemps.

C'était la première fois qu'Edouard Barbedié s'enquêrait de Marianne Richardot.

Il se leva; ayant inventorié son costume composé avec tant de préméditation, la vue de son pantalon en peau de bique et ses bottes fourrées sembla lui donner des nausées. Allant vers sa malle, il se gratta le front, réfléchit un instant, puis l'ouvrit.

Il en tira un pantalon gris de fer, des bottines et un chapeau noir en feutre mou. Il se vêtit, ne conservant seulement de son costume *d'homme des bois* que son gilet et sa veste d'astrakan; mais comme cette veste et ce gilet n'étaient qu'excentriques et non disgracieux, Barbedié avait réellement fort bon air et pouvait passer pour un châtelain ne se gênant pas chez lui, y portant une veste et un gilet plus chauds que le vulgaire à cause de la rigueur de la saison.

A la porte du salon, il rencontra Nanette qui, en le voyant ainsi transformé, jeta une exclamation de surprise.

— Ta maîtresse est-elle levée? lui demanda-t-il.

— Pas encore, monsieur Edouard, répondit-elle, mais je vais l'avertir que vous êtes au salon.

Nanette monta prestement l'escalier, et le jeune homme alla se mettre devant la grande cheminée; mais il ne s'assit point, il était agité et marcha bientôt tout autour du salon, s'arrêtant de temps à autre devant un tableau ou un meuble ancien, regardant l'un, contemplant l'autre, puis continuant sa promenade circulaire. Bientôt il se tint immobile, écoutant.

Il entendait dans l'escalier un bruit de sabots et un autre pas. La porte fut ouverte, et dans la pénombre il eut une agréable vision: Marianne Richardot transformée. D'élégantes pantoufles emprisonnaient son petit pied; au lieu de sa robe de bure, elle portait une robe de soie noire dessinant les riches contours de son fin corsage, que, la veille, les plis multiples d'un épais fichu cachaient absolument; mais Marianne était encore coiffée du coquet et seyant bonnet des paysannes du Lyonnais. La conservation de la coiffe de son pays était-elle chez la jeune fille malice ou coquetterie? qui dira sûrement oui? qui dira judicieusement non?

Si Barbedié l'observa avec contentement, avec surprise, il faut dire qu'elle aussi observa Barbedié. Nanette avait fermé la porte; tous deux s'assirent et continuèrent de s'observer.

Ce fut la jeune fille qui parla la première.

— Savez-vous, dit-elle à Edouard, que vous n'êtes pas reconnaissable, et que ce chapeau vous coiffe bien mieux que votre bonnet de Rotomago?

— Si de nous deux l'un n'est pas reconnaissable, c'est vous, risqua presque timidement Barbedié.

— Oh! moi, répliqua-t-elle, je suis toujours la même; une pauvre fille des montagnes, un peu plus ou un peu moins finement habillée.

Barbedié ne répondit pas.

Marianne Richardot ne devait pas être douée d'une forte dose de patience, car elle se montra bientôt agacée par le silence qui persistait autour d'elle. Ses petits pieds s'agitaient dans leur prison de velours noir, et elle commença à tisonner le feu. Enfin, voyant qu'elle ne pouvait faire sortir le jeune homme de son mutisme, elle alla droit au but.

— N'est-ce pas aujourd'hui que nous devons parler de notre grande affaire ?

Barbedié tressaillit comme s'il eût été éveillé en sursaut.

— Quelle affaire ? demanda-t-il.

— Ai-je donc rêvé ? dit la jeune fille ? Il me semblait que, hier, une question avait été soulevée entre nous, et par vous : la possibilité d'un arrangement en restant libres l'un de l'autre. Avez-vous oublié cela, monsieur Edouard ?

— Non, assurément, mademoiselle.

— Je commence par vous dire, poursuivit-elle, que dans cette fortune de mon parrain, vous prendrez ce qui vous conviendra le mieux ; le Fol si vous le voulez : seulement faisons cet arrangement avant l'arrivée de M. Briançon, qui aura lieu demain.

— Et pourquoi, au contraire, n'attendrions-nous pas qu'il soit ici ? Il y aura évidemment un acte à faire pour cet arrangement.

— Alors, reparti en riant la jeune fille, attendons l'arrivée de M. Briançon.

— Pourquoi riez-vous ? demanda Barbedié.

— Je ris en songeant au drôle de visage qu'il va faire, en apprenant que j'abandonne la moitié de cet héritage alors que je pouvais l'avoir tout entier.

Un éclair se fit dans le cerveau un peu nébuleux du jeune homme ; il observa plus attentivement encore Marianne Richardot et trouva qu'elle portait son nouveau costume avec une grâce aisée qui ne pouvait appartenir à une paysanne. Des idées de toutes sortes tourbillonnèrent dans l'esprit de Barbedié, et l'une de ces idées aboutit à cette question brusquement adressée à la jeune fille :

— M. Briançon est-il garçon ou marié ?

— Il est garçon et chasseur, répondit en souriant Marianne.

— Ah ! fit Edouard, dont l'esprit devenait tout à fait clairvoyant ; il est garçon et ne serait point fâché de vendre son étude pour habiter le Fol, où, dit-on, le gibier abonde.

Cette fois, Marianne rit franchement aux éclats.

— Décidément, dit-elle, vous êtes plus sagace lorsque vous n'avez plus votre bonnet de magicien et votre culotte de Robinson.

Ce mot culotte fit bien un peu sourciller Barbedié ; mais l'air juvénile de la jeune fille le rasséra tout aussitôt.

— Voulez-vous me parler franchement ? reprit-il.

— Très-volontiers.

— Pourquoi votre travestissement ?

— Voulez-vous me parler franchement ? répondit-elle en souriant.

— Je le veux bien.

— Pourquoi votre mascarade ?

— Ma foi, reparti en riant Barbedié, je m'étais habillé en Robinson Crusoe dans l'espoir d'être refusé par vous.

— Et moi, interrompit-elle, je m'étais faite paysanne pour ne point être acceptée ; mais, je rends à chacun son dû, l'invention n'est pas de moi...

— Écoutez, mademoiselle, dit sérieusement le jeune homme ; dans ce qui s'est passé il y a peut-être un grand enseignement ; notre mariage avait été décidé par un mourant. Je n'ai pas assez respecté cette volonté ; et, fit-il après avoir hésité, j'en suis cruellement puni.

La jeune fille rougit, et elle aussi hésitait.

— Je ne sais trop que vous répondre, répliqua-t-elle ; si cette punition dont vous parlez est la crainte de voir la fortune de mon parrain divisée, laissons cette fortune indivise.

Elle avait, dans un embarras charmant, baissé confusément la tête : Edouard lui prit la main qu'il porta à ses lèvres.

— Et vous n'aurez pas de regret de partager cette fortune avec moi ? risqua-t-il.

Marianne le regarda franchement dans les yeux.

— Ma foi, non, répondit-elle, en reprenant son parler et sa pose

de paysanne ; je crois que vous ferez un bon mari, et si jamais je suis maligne, pour m'en punir vous reprendrez votre bonnet pointu et votre culotte de Robinson.

V

Le lendemain, il faisait un temps plus abominable encore. La neige tombait par rafales, et le vent était si fort qu'une nuée de corbeaux, chassés des grands sapins par le bruit des branches brisées, fut tournoyée dans son vol, et s'abattit dans la cour d'honneur du Fol. Pendant la nuit, il était tombé six pouces de neige. Malgré la rigueur de cette hivernée sibérienne, maître Briançon arriva au Fol vers deux heures ; il grelottait.

Il demanda à Nanette, sans s'inquiéter d'Edouard, où était la demoiselle.

— La demoiselle et M. Edouard sont au salon, reprit la montagnarde, en cherchant à étouffer un rire qui voulait s'épanouir. Le notaire fit une légère grimace.

— Tu ris toujours, comme si tu te moquais de tout le monde, dit-il à la servante.

Le vibrant accord d'un piano attira le notaire à la porte du salon, où il écouta un instant avant d'ouvrir cette porte.

La réintégration du piano dans sa place et son emploi étaient un douloureux avertissement que les combinaisons si laborieusement ourdies par maître Briançon étaient, sinon déjouées, du moins abandonnées en partie.

Il ouvrit brusquement la porte du salon, et resta cloué sur le seuil en voyant Edouard Barbedié et Marianne Richardot, vêtus selon leur fortune, assis un peu trop près l'un de l'autre au gré du notaire, devant le clavier du piano sur lequel ils jouaient, à quatre mains, une délicieuse mélodie de Chopin.

La poésie musicale se traduisait, sur le visage des jeunes gens, par une expression de si complet bonheur, que la vue de ce bonheur affirma au notaire qu'il aurait bien besoin du concours de son confrère pour un contrat, mais que ce contrat ne le ferait pas lui, Annibal, possesseur de cinquante-trois mille francs de rentes, et le Nemrod unique de l'abondant gibier du Fol.

L'évanouissement du mirage, de toutes les délices de Capoue, laissait le notaire immobile et sombre comme un monolithe funéraire.

— Eh bien ! lui cria gaiement Marianne, avec la plus avenante urbanité, pourquoi restez-vous à cette porte ? on croirait que vous avez peur d'entrer chez nous ?

Pour le notaire, ce *chez nous* fut le coup de grâce.

Cependant, avec la facilité de se violenter que doit avoir tout officier ministériel, pour rester impénétrable, il ferma la porte, traversa aussitôt le salon sans broncher, et s'approchant du jeune couple :

— A quand le contrat ? demanda-t-il en dissimulant, sous un sourire onctueux, sa voix éraillée par la colère.

— Mais dès que vous serez remis de la fatigue et du froid de votre voyage, cher maître, répliqua Edouard Barbedié.

Puis s'adressant à la jeune fille, en prenant sa main avec une bonne grâce affectueusement respectueuse :

— Aujourd'hui, comme toujours, votre volonté fera loi ici : dictiez-la donc à maître Annibal Briançon. Je ratifie tous vos décrets.

— Aujourd'hui, c'est possible, répliqua le notaire ; mais, en soulignant par un mouvement de tête, il ajouta :

« Toujours homme varié,
Bien folle est qui s'y fie ! »

C'était la dernière amorce vengeresse du chasseur condamné à rester bredouille.

JEAN-JACQUES.

LE CAPITAINE PERLE

(NOUVELLE.)

M. Perle, ancien capitaine d'infanterie, habitait, en 1856, le premier étage d'une assez belle maison, rue des Postes, à Wazemmes, petite ville enclavée à cette époque dans un faubourg de Lille, et aujourd'hui section intégrante du chef-lieu agrandi.

Le capitaine Perle avait cinquante ans; il était décoré, bien entendu, et pressentait la goutte. Par désœuvrement, il allait tous les jours à la messe de sept heures, au sortir de laquelle il jurait très peu catholiquement, si le temps paraissait devoir se mettre à la pluie, ou bien si son journal était en retard. Sous le rapport de l'argent, le capitaine n'était pas à plaindre. Son patrimoine et sa pension de retraite lui faisaient ensemble plus de 6,000 fr. de rente, qui, vu sa sobriété d'Arabe, représentaient trois fois le superflu.

Pourquoi le capitaine Perle, qui avait reçu le jour aux environs de Nantes, était-il venu s'établir, comme pour y mourir, aux environs de Lille? C'est ce qu'on n'eût jamais osé demander à ce brave militaire, tant il paraissait taciturne et même un peu dur.

Le seul lien qui rattachât visiblement le capitaine à la vie, c'était une frayeur excessive de l'apoplexie. Chaque métier réserve, dit-on, à son homme, une manière de mourir qui lui est propre; on dit aussi que l'apoplexie a un faible pour les capitaines en retraite. M. Perle qui avait traversé le feu des grands jours d'Afrique, et s'était vu, sans intérêt, tout près d'avoir la tête classiquement décollée par la lame d'un Bédouin, M. Perle avait peur de l'apoplexie. Si, le matin, on avait pu voir M. Perle pâlir tout d'un coup et s'agiter avec un air de malaise, au beau milieu de la deuxième page de l'*Écho du Nord*, c'est que la colonne *Faits divers* contenait une annonce du genre suivant :

« Hier, M. X..., négociant, âgé de cinquante-deux ans, venait de se mettre à table au sein de sa famille, et avait même montré une gaieté et un entrain extraordinaires, lorsqu'on s'aperçut qu'un silence obstiné remplaçait sa bonne humeur première. Comme on s'apprêtait à le questionner, on vit sa bouche se contracter, sa fourchette lui tomber des mains, sa tête se replier sur sa poitrine. Une heure plus tard, l'apoplexie foudroyante avait achevé son œuvre... »

M. Perle avait consulté plus de vingt médecins sur ce point délicat de la science, et de l'organisme humain :

« La goutte, ou toute autre affection rhumatismale, n'est-elle pas une assurance contre l'apoplexie? »

Il avait obtenu des docteurs cette réponse, après tout consolante, que l'apoplexie ne connaît ni le sexe, ni l'âge, ni la goutte, et qu'elle est le type parfait de l'électisme.

On pouvait seulement dire qu'elle était un présent héréditaire, avec cette différence qu'étant donné trois hommes descendant directement l'un de l'autre, elle allait souvent rejoindre le troisième par-dessus la tête du second; en d'autres termes, meilleurs peut-être, qu'elle sautait volontiers une génération.

M. Perle interrogea ses archives et ses souvenirs de famille. Il savait que son père, le greffier, était notoirement mort de consommation; mais il se rappelait avoir entendu dire que son grand-père était parti tout d'un coup.

C'était assez clair, vous le voyez.

D'ailleurs, ajoutèrent les docteurs, d'être gros ou maigre, cela ne fait rien contre ou pour l'apoplexie quand on est destiné à l'avoir. L'important est d'observer un régime doux et régulier, d'éviter la violence, la fureur, et les viandes rôties au repas du soir.

Le capitaine était mi-partie fongueux et méditatif, irritable ou tout à fait rentré en lui-même; il croyait son choix aisé à faire,

et allait se décider pour la songerie continue, lorsqu'on lui dit encore :

« — Mais surtout, il faut bien vous garder de vivre trop renfermé avec vos pensées, de vous surcharger le cerveau, autrement il éclaterait. Tâchez de bien dormir, mais déliez-vous, comme du pire traître, de l'excès de sommeil. »

Tous les jours à huit heures, après la messe, le capitaine déjeunait d'une tasse de café au lait, fumait deux pipes, allait se mettre en nage à la salle d'armes, faisait une apparition au café des officiers, puis il dinait, marchait lentement, mais continuellement pendant trois heures, vidait un bol de thé très-faible, refumait deux pipes en relisant *Télémaque*, et se mettait au lit vers dix heures en murmurant :

— Quelle chienne de vie !

Souvent aussi il laissait de côté le livre imprimé qu'on lit, pour ce livre immatériel dans lequel on lit, pour ce livre, le plus grand, le seul nécessaire de tous, que chacun de nous possède en soi, et qui s'appelle au choix du possesseur : cœur, mémoire, conscience. Dans ces occasions, la lecture nocturne du capitaine se prolongeait, il oubliait un peu son régime, et se couchait quand le feu et la lampe s'éteignaient.

Le capitaine Perle se revoyait petit garçon, frémissant au bruit des tambours, à l'écho lointain des foudres impériales, et répétant vingt fois par jour à son père :

— Je serai soldat !

A quoi le greffier objectait sagement et vainement :

— Fais-toi plutôt greffier comme moi, marie-toi, élève une famille; à ce métier-là, du moins, on ne s'ennuie jamais, car on n'en a pas le temps, et puis enfin on n'est pas tout seul sur la terre.

Le greffier ne cessa de tenir ce langage à son fils jusqu'au jour où celui-ci, ayant accompli sa dix-huitième année, lui fit cette réponse :

— Bah ! vos enfants meurent, vous ruinent et se marient eux-mêmes un jour; votre femme aussi meurt, ou fait plus mal quelquefois pour votre tranquillité; la seule famille éternelle, c'est le régiment.

En 1823, le fusilier Perle foulait en vainqueur le sol des Espagnes, et y charmait une senorita. A ce penser, le capitaine Perle tirait d'une boîte un petit cadre très-modeste, renfermant des cheveux, et versait une larme.

Nous avons tous versé cette divine larme; loin de troubler la vue, elle déroule à nos yeux d'innies perspectives; elle s'appelle la bonté, ou tout au moins le repentir.

En revenant d'Espagne, le régiment de Perle avait tenu garnison successivement à Bordeaux, à Tours, à Lyon, durant sept années, employées par notre héros à mille nouvelles amitiés, dénouées par l'inconstance ou par la mort, ce résumé de toutes les inconstances, à de multiples aventures, à des duels sans cause. Heureusement, Perle n'avait jamais été ni ivrogne, ni joueur, et il devait à cette prudence la lucidité de son esprit et des regards qu'il jetait en ce moment sur le passé.

Pourtant cette mobilité forcée, cette vie errante, ces perpétuels changements d'intérieurs et de liaisons avaient commencé à jeter une teinte sombre sur le caractère de notre ami Perle, qui n'était encore que sous-lieutenant quand éclata la guerre d'Afrique. Il se retrempe doublement dans les fatigues de la vie guerrière et les contemplations de la vie orientale. Il fut de tous les campements, de tous les coups de feu, et finalement mis à l'ordre du jour. On sait que le séjour de l'Algérie charmait alors tellement nos soldats, que c'était le plus souvent après leur retour en France qu'ils souffraient de la nostalgie.

Perle l'éprouva tout comme un autre : il aimait l'Afrique, avec ses vrais lions et ses vrais Africains. Les jeunes Africains avaient parfois du cœur, et presque toujours de beaux yeux. Mais qu'est-ce que tout cela faisait ? Qu'était devenu tout cela ?

Dans l'intervalle, les parents de Perle étaient morts sans qu'il leur eût fermé les yeux. Son unique sœur était entrée au couvent.

En 1854, le régiment de Perle fut caserné à Lille. Le capitaine Perle se plut dans la monotonie laborieuse de cette ville, et demanda une retraite qui lui était bien due, après trente années d'excellents services. Le colonel fit droit à cette demande par une lettre exceptionnellement élogieuse.

C'est ainsi que le capitaine Perle s'était établi près de Lille, à Wazemmes, petite ville proche des champs, et où les loyers sont peu élevés.

— Hé quoi ! se disait-il souvent, personne, rien à aimer, moi, dont le cœur crève chaque fois que je vois porter un enfant en terre ; je serai toujours seul comme un vieux chien, avec mes six cents francs par mois, alors que deux cents me suffiraient pour mourir d'indigestion. Pourtant, à mon âge, il y a encore mieux à faire que de boire toujours de l'eau pour ne pas mourir d'un coup de sang. C'est gai, vraiment, de trouver, en rentrant, avec le feu qui flambe, une bonne figure de femme, le couvert... Et, quand même la femme serait à moitié bonne et crierait un peu... du moins, ce serait vivre, on ne s'embrasserait ensuite qu'avec plus de plaisir, pourvu que le foin soit honnête, et qu'il n'y ait de mauvais que la langue.

Louis DÉPRET.

(La suite au prochain numéro).

LE ROI DES NAGEURS

Le héros du jour en Angleterre, sinon en France, est le capitaine américain Andrew Webb, qui, le 25 août, a fait à la nage la traversée de la Manche, de Douvres à Calais, en vingt-et-une heures et trois quarts. Ce prodigieux exploit n'a pas été accompli sans peine, et les détails de cette lutte d'un homme contre les éléments valent qu'on les recueille.

Prenons le courageux marin à Douvres, le mardi.

A midi 56 minutes, il se jette à l'eau et commence à nager vers la côte française. Il est accompagné par un lougre et deux chaloupes. Le lougre, commandé par un pilote expérimenté, M. Toms, porte à son bord plusieurs représentants de la presse anglaise qui doivent constater la réussite de l'entreprise. Un plongeur de profession se tient sur le pont du lougre, prêt à toute éventualité. Une des chaloupes reste constamment en avant du nageur, afin de diriger sa course et de lui fournir de temps à autre des rafraîchissements et des cordiaux. Le cousin du capitaine, M. G.-H. Ward, dirige cet esquif et veille sur son intrépide parent. Ce dernier marche du reste admirablement en faisant vingt-six brassées à la minute.

A partir de 1 h. 45, la mer étale commence. Le capitaine a pris maintenant un mouvement de vingt-deux brassées par minute et il le conserve pendant plusieurs heures.

A 2 h. 45, le nageur prend son premier rafraîchissement, consistant en une tasse d'ale. La température est chaude, la mer calme comme un lac.

A marée montante, c'est-à-dire à 3 heures, le courant tend à entraîner le capitaine au nord-est. Le vaillant nageur lutte avec succès et poursuit ses brassées égales et puissantes en tournant la tête du côté de la France.

A 3 h. 40, le capitaine prend une seconde tasse d'ale.

Un des arbitres d'honneur montés sur le lougre hèle le nageur et lui demande comment il se porte. Un « *All right!* » bien conditionné est sa réponse, aussitôt accueillie par un hurrah formidable.

A 6 heures, on constate que le tiers du voyage est effectué. Une demi-heure plus tard, on distingue le phare du cap Griz-Nez : c'est la France ; le nageur laisse déjà le fanal du South Foreland

à dix milles de lui. Nouveau repas liquide, consistant cette fois en café chaud.

A 9 h. 30, un incident : le capitaine crie qu'il a été mordu à l'épaule par un poisson, et, en guise de pansement, il demande... un verre de cognac, que M. Ward lui fait avaler. Sur ces entrefaites, on remarque que le mouvement de l'intrépide marin faiblit. On craint qu'un séjour de huit heures et demie dans l'eau et l'influence de l'air piquant du soir ne commencent à peser sur ses forces. Il crie qu'il se porte toujours bien. La position du capitaine est maintenant au milieu d'une ligne droite, de Deal à Calais, c'est-à-dire à égale distance de la France et de l'Angleterre. A 11 heures, il est constaté qu'on se trouve à 8 milles encore du cap Griz-Nez, à 9 de Calais et à 11 1/2 du South Foreland. On se réjouit sur le lougre : le succès paraît déjà décisif. Le capitaine est aussi dispos qu'à Douvres, et se contente de prendre pour tout réconfortant une tasse de café noir.

A 11 h. 50, on croise la malle de Calais *Maid of Kent*. L'équipage salue cordialement le nageur et le capitaine déclare que Webb est maintenant à treize milles et demi de la côte anglaise la plus proche. Vers minuit, la brise commence à fraîchir. Jusqu'à 3 heures, la marche continue régulière, sans encombre, sans inquiétude ; mais, en ce moment, on s'informe de l'état du capitaine et un des arbitres d'honneur, monté dans la chaloupe qui précède le nageur, donne des nouvelles peu rassurantes. Le pilote Toms se consulte avec Webb, qui dit se sentir un peu plus faible. Sur le lougre, la bonne humeur s'envole. Entre temps, on administre au nageur une forte dose de vieux cognac ; à peine l'a-t-il ingurgité, que Webb se sent regaillardir et pousse son *All right!* suprême en filant droit comme une flèche.

La dernière étape fut cependant pleine d'angoisses et de contre-temps. A 4 h., le cap ne se distingue plus, une brise et un brouillard se lèvent à l'est, et la mer commence à s'agiter. Le nageur n'avance plus que lentement. Le découragement regagne les compagnons du capitaine. Nouveau recours au café chaud, nouvelle résurrection de Webb, et pour achever de rendre la confiance à tout le monde, voilà que le soleil se lève radieux et chaud au-dessus de la brume qu'il a vite dissipée sous ses rayons d'or.

Webb nage, nage toujours. Les accolades plus répétées au flacon de cognac et à la cafetière indiquent seules qu'il est déjà depuis 18 h. 1/2 dans l'eau. Les vagues l'ennuient aussi, car la mer, plus agitée qu'au départ, le fouette désagréablement au visage. Par mesure de sûreté, le plongeur s'est jeté à l'eau et nage à côté du capitaine.

A 8 h., nouveau contre-temps, la brise augmente.

Le capitaine est blanc comme un linge et ne parle plus. Le souffle commence à lui manquer. Pour comble de malheur, à mesure que ses forces le trahissent, la violence de la brise et du flot va croissant.

A 9 h. 30, une grande chaloupe ayant huit personnes à bord arrive de la côte française à la rencontre des voyageurs. Ce monde salue le capitaine avec un enthousiasme fébrile. On veut le faire entrer dans l'esquif, mais il refuse stoïquement, quoique, à deux cents mètres de la côte, il se sente faiblir d'une manière alarmante. Il résiste pourtant. Le bateau français a pris sa droite et le couvre, empêchant ainsi les vagues, qui grossissent, de le fatiguer. C'est la seule aide qu'il ait voulu accepter.

Enfin on arrive à terre. Une foule énorme attend pour souhaiter la bienvenue au héros du jour, qu'une voiture conduit immédiatement à l'hôtel. En mettant pied à terre, le capitaine est très-faible, mais le moral est bon. Il y a dans les yeux et sur le front du vaillant lutteur une lueur sereine de fierté et de satisfaction ; l'enivrement du succès illumine ce visage que l'épuisement a blémi.

L. S.

A TRAVERS DES LIVRES

Parmi les publications récemment écloses, il en est plusieurs que nous voulons signaler dès à présent à nos lectrices, et tout d'abord nous recommandons à celles qui s'intéressent aux œuvres d'art le livre que M. Mario Proth vient de consacrer au Salon de 1875.

L'auteur, on le voit tout de suite, adore les pérégrinations (ne pas confondre avec les pèlerinages) : on lui devait déjà la relation d'un charmant *Voyage au pays de l'Astrée*, et voici qu'il nous donne aujourd'hui les impressions rapportées d'un *Voyage au pays des peintres* (1). Avec lui, on n'a point à craindre de se perdre dans le fastidieux compte-rendu d'un critique à système; dès le départ, il a donné libre carrière à l'esprit le plus indépendant, à la plume la plus alerte qu'on puisse imaginer, et c'est en semant de traits piquants, de fines allusions, de saillies humoristiques le chemin à parcourir, qu'il nous entraîne dans son excursion rapide à travers les paysages, les tableaux de genre, les personnages de toute sorte dont le pinceau s'est efforcé de reproduire fidèlement les traits.

M. Mario Proth, à vrai dire, n'a pas la manière de voir de tout le monde; mais il dit franchement ce qu'il a vu, ce qu'il a senti; il ne déguise ni ses préférences, ni ses antipathies; éloges ou critiques, sous sa plume, n'ont rien de frelaté, et c'est pourquoi son livre est bon à lire. Cela fait, on souhaitera certainement avec nous de retrouver l'aimable voyageur au Salon de 1876.

Il y a trop peu de temps que nous avons publié ces deux charmantes nouvelles : *La Générale* et *Bonne maman*, pour avoir besoin de dire tout le bien que nous pensons et de Charles Deslys et de Victor Perceval.

Le premier vient de faire paraître sous ce titre : *le Serment de Madeleine* (2), un de ces touchants récits qui parlent au cœur et que personne ne s'entend à traiter comme lui.

Le second a livré au public une histoire étrange, intitulée : *Dix mille francs de récompense* (3), et dont la trame se déroule au milieu des péripéties les plus dramatiques et les plus inattendues.

Ajoutons que, les deux ouvrages une fois ouverts, il est impossible de ne point aller jusqu'au bout, tant le sujet en est attachant et l'action mouvementée.

M. Henri Escoffier, pour son début dans le roman, s'est inspiré de la manière d'Emile Gaboriau; il a produit ainsi un drame judiciaire, *le Mannequin* (4), dont la donnée ne laisse pas d'être originale. L'indiquer ici serait déflorer l'intérêt du livre et nous ne voulons pas trahir le soin qu'a pris l'auteur de ne faire apparaître qu'au dénouement le *Mannequin* qui lui sert de *deus ex machina*. M. Escoffier a, du reste, mené son intrigue avec autant d'habileté que de bonheur, et le succès ne saurait lui manquer.

ROBERT HYENNE.

REVUE DES MAGASINS

Entre toutes les maisons de parfumerie, la maison PINAUD-MEYER, nous avons à peine besoin de le rappeler, est une des plus anciennes et des plus renommées de Paris pour l'excellence de ses produits. On peut aller les yeux fermés à la *Corbeille fleurie* (30, boulevard des Italiens), et y choisir tout ce qu'on désire, sans craindre de déception.

Le *Lait d'Hébé*, cette eau de toilette vraiment supérieure, conserve toujours son prestige. On peut en dire autant de la *Crème-neige*, cold-cream sans égal pour la finesse des onctueux qui le composent et les soins apportés dans sa préparation. L'expérience a prouvé que, de toutes les crèmes

(1) Un volume in 8° avec dessins autographes. Henri Vatou, éditeur.
(2, 3, 4) Dentu éditeur, Palais-Royal, Galerie d'Orléans, 17 et 19.

et pommades, il n'en est aucune qui puisse rivaliser avec la *Crème-neige*. L'entretien de la main étant, pour une femme surtout, un des soins les plus essentiels de la toilette, nous nous faisons un devoir de recommander tout particulièrement la *Pâte callidermique* de la maison Pinaud-Meyer. Sa supériorité sur les pâtes connues est désormais incontestable. Les substances onctueuses, balsamiques et gélatineuses qui entrent dans la composition, additionnées de *saponine*, donnent à la *Pâte callidermique* trois vertus inappréciables ayant pour effet : 1° de nettoyer parfaitement l'épiderme en le débarrassant de toute impureté; 2° de le polir et le blanchir; 3° de lui faire acquérir ce velouté qui est à la peau ce que le parfum est à la fleur.

SPÉCIALITÉS

L'âge seul ne décolore pas les cheveux; on cite le cas du duc de Saint-Vallier, père de Diane de Poitiers, qui devint blanc en un instant. Les cheveux de Marie-Stuart et de Marie-Antoinette blanchirent, on le sait, en une nuit. Pourquoi donc, s'il en est ainsi, ne pas lutter contre le mal et rétablir l'équilibre voulu dans la nature?

Lorsqu'un pareil phénomène se produit, c'est le moment d'employer un agent qui, sous la forme d'une eau de toilette d'un agréable parfum, remplace extérieurement la matière colorante que la nature refuse à l'intérieur.

L'*Eau Figaro* démontre parfaitement la vérité de cette proposition, et son prospectus, qui n'a rien d'exagéré dans ses affirmations, est aussi tenant que possible. Ce qui, du reste, fait la force de cette teinture, c'est l'absence complète de tout acide dangereux dans sa composition.

L'*Eau Figaro* se recommande de la Société d'hygiène française, qui la patronne et la présente au public comme une excellente teinture pour les cheveux et la barbe.

Il est indispensable, pour obtenir en quelques jours un bon résultat avec l'*Eau Figaro*, d'avoir les cheveux dans un état de propreté parfaite; pour cela, il faut brosser et laver la tête, de temps en temps, avec n'importe quelle eau consacrée à cet usage, ou tout simplement avec de l'eau-de-vie.

Il suffit de s'adresser à la Société d'hygiène française (1, boulevard Bonne-Nouvelle) pour avoir un flacon d'*Eau Figaro*, ou bien d'écrire à M. Vignier, gérant de la Société, à la même adresse.

M. D'A.

Nos lectrices savent combien est important, dans le costume actuel, le rôle de la manche, et quelle difficulté présente souvent le choix d'une forme en harmonie avec les toilettes adoptées par la mode. Elles nous sauront donc gré de leur rappeler que nous tenons à leur disposition une publication spéciale qui sera pour elles un guide des plus précieux. C'est un charmant album intitulé : *Documents-mode, collection de manches inédites*, composé de six pages (beau papier bristol) comprenant chacune douze modèles de manches; en tout, six douzaines de formes nouvelles, d'un goût parfait et très-bien dessinées.

Pour se procurer ce recueil, il suffit de nous en adresser la demande et d'y joindre la somme de six francs en un mandat-poste au nom de MM. Ad. Goubaud et Fils (rue Richelieu, 92), ou même en timbres-postes.

Ad. G. et Fils.

A VENDRE A L'AMIABLE

Jolie campagne dite « la MAISON ROSE », commune de Montevrain, par Lagny (Seine-et-Marne).

Maison d'habitation, — chalet de famille; — communs, écurie et remise. Jardin-parc, très bien dessiné par M. Lebreton; riche fruitier; serre chaude et serre tempérée.

S'adresser pour tous renseignements : à Paris chez le propriétaire M. Goubaud père, rue de Richelieu, 92 (de midi à 2 heures), — et à Lagny chez M^e Dumont, notaire.

ROUVENAT (✱) & CH. LOURDEL, JOAILLIERS.
Paris, 62, rue d'Hauteville

Ad. GOUBAUD et Fils, propriétaires-gérants.